

1998 Le Conseil Général participe à une étude d'un montant de 86.000 francs (cabinet SOGREAH)

1998 Manche 9

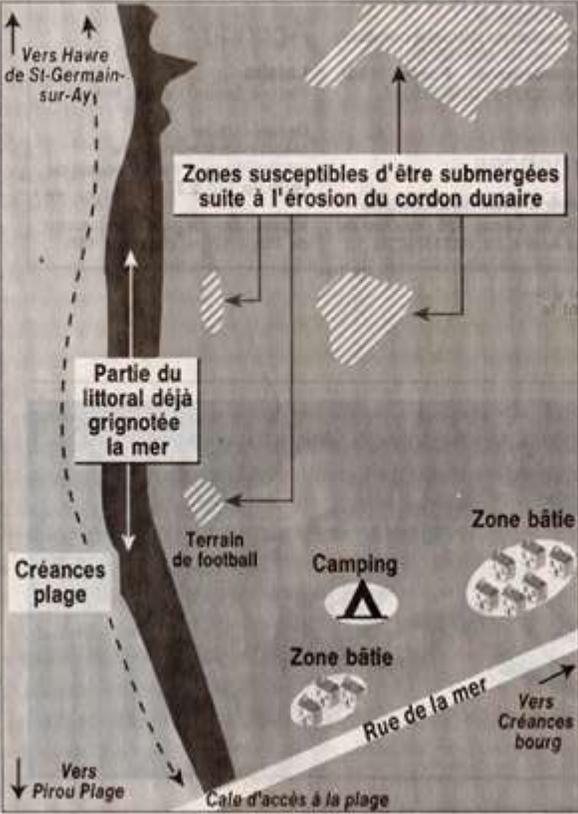
La commune s'inquiète de voir son littoral grignoté par les flots

Créances, la mer mange tes dunes

En l'espace de 50 ans, Créances a vu la mer manger 200 mètres de son littoral. Jusqu'à inonder son terrain de foot. Jusqu'à inquiéter les riverains et les campeurs. La commune du canton de Lessay s'inquiète. Et réclame des mesures d'urgence.

«Vous voyez cette parcelle? Elle a été inondée lors de la dernière marée. Le terrain de foot, là, a été aussi recouvert en partie. Quant aux chemins où je venais me balader quand j'étais môme, ça fait bien dix ans qu'ils ont été grignotés par la mer.» Jérôme Marie, garde-champêtre de Créances, constate une nouvelle fois les dégâts. Du nord de la cale d'accès jusqu'à la pointe du Becquet, sur une longueur d'environ 800 mètres, la mer a fait son travail de sape. Semblable à une immense pelleteuse, elle érode inexorablement les dunes.

Et ça ne date pas d'hier. «Sur cette portion du littoral, le cordon dunaire a reculé de 200 mètres entre 1947 et 1988, soit une perte annuelle de 5 mètres, remarque Henri Lemoigne, maire de Créances, sur la foi d'un rapport du centre régional d'études côtières (CREC) de l'université de Caen daté de novembre 1998. «Début janvier 1996, suite à la marée et à la tempête qui a suivi, nous avons eu une alerte supplémentaire. L'étude montre que l'érosion s'est accélérée. La dune s'est effondrée sur une profondeur de 5 à 10 mètres et dans le secteur du camping, 14 mètres ont disparu.» Les raisons de ce petit séisme écologiste? Peut-être, pour partie, les barrages aménagés dans les années 1950 pour permettre les cultures légumières. Mais aussi, et plus sûrement, les états d'âme de la rivière de l'Ay, qui se jette dans le havre de Saint-Germain. Son lit s'est déplacé et court aujourd'hui au pied des dunes de



en train de se fermer par l'ensablement!», prévient Henri Lemoigne.

Le terrain de foot menacé

«Si aucun aménagement de protection n'est réalisé, le recul du trait de côte peut se poursuivre si la rivière de l'Ay continue à divaguer vers le littoral de Créances. Son évolution est cependant imprévisible», confirme le CREC. Se basant notamment sur l'expérience de Montmartin-sur-Mer, le centre préconise la mise en place d'épis «obliques ou transversaux». En attendant, le terrain de foot n'est plus situé qu'à quelques mètres de la limite des hautes marées. Mais quid du camping (il totalise 100 places et fait l'objet d'investissements réguliers), et des habitations, sachant que la première maison est située à 20 mètres de là?

«Aucun des secteurs habités, y compris le camping, ne présente de risque de submersion», conclut la simulation réalisée par la DDE Maritime de Cherbourg... en avril 1997 (voir plan). Mais depuis, on l'a vu, la mer a continué de mettre à son menu les dunes de Créances. Et le 21 janvier 1998, Henri Lemoigne rappelait le sous-préfet à son bon souvenir. Lui demandant, «Instamment, que des mesures de protection soient prises.» Dix mois plus tard, en novembre 1998, le conseil général acceptait de subventionner une étude complémentaire à hauteur de 32000F, soit 37% de son coût total. Pour un démarrage des travaux en 2000. Le cabinet Sogreah, chargé de l'étude, doit chiffrer ces travaux d'ici le mois de mars. Avant l'enquête publique, prévue pour septembre. Mais le maire insiste: «Il est indispensable qu'une première tranche de travaux, qui coûterait autour de 550000F, démarre dès 1999.»

La DDE maritime de Cherbourg a réalisé cette simulation de submersion du littoral créançais en avril 1997. Depuis, la situation s'est aggravée. Dans le secteur du terrain de football, la mer a encore gagné 14 mètres. Et le terrain a été partiellement inondé lors d'une récente marée.

Créances. Un coup de grand vent porté massivement vers la pointe du Ban de Saint-Germain. «Le havre est

Dominique MORISOT.